

Comptes nationaux trimestriels

Publication

Pour un trimestre donné, deux exercices sont effectués :

- Le premier, «premiers résultats», est publié 45 jours après la fin du trimestre. Il donne une première estimation de la croissance trimestrielle du PIB ainsi que des opérations sur biens et services (échanges extérieurs, production, consommation, formation brute de capital fixe, variations de stocks).
- Le second, «résultats détaillés», est publié 90 jours après la fin du trimestre. Il donne une information complète : opérations sur biens et services ; comptes d'agents (ménages, entreprises).

Outre les taux de croissance trimestriels, figurent dans ces publications des estimations de « l'acquis de croissance » des différents agrégats pour l'année en cours. L'acquis de croissance d'une variable pour une année N correspond au taux de croissance de la variable entre l'année N-1 et l'année N que l'on obtiendrait si la variable demeurait jusqu'à la fin de l'année N au niveau du dernier trimestre connu. Par exemple, lorsque le dernier trimestre connu pour une année N est le troisième trimestre, l'acquis de croissance de la variable pour l'année N est égal au taux de croissance entre N-1 et N que l'on obtiendrait si la variable restait au quatrième trimestre au même niveau qu'au troisième trimestre.

Principaux postes

Commerce extérieur

Sources : statistiques douanières ; balance des paiements ; indices de valeur unitaire du commerce extérieur, indices des prix à l'importation et à l'exportation dans l'industrie.

Production

Sources : indice de la production industrielle (industrie hors eau, gaz et électricité) ; statistiques agricoles et de transport ; indice de chiffres d'affaire (TVA) ; indice de prix à la production dans l'industrie et prix des enquêtes de conjoncture.

En ce qui concerne les autres branches, la production est obtenue indirectement à partir des emplois.

Formation brute de capital fixe

Sources : immatriculations de véhicules ; indices de chiffres d'affaires (TVA) dans l'industrie, le commerce de gros et dans les services ; mises en chantier de bâtiments, statistiques d'organismes professionnels (FNB et FNTF) dans le bâtiment et les travaux publics.

Consommation des ménages

Sources : enquêtes dans le commerce effectuées par la Banque de France ; statistiques d'organismes publics (Arcep, Cnamts...) ; statistiques d'organismes professionnels ; indices de chiffres d'affaire (TVA) ; indices de prix à la consommation.

La consommation des ménages en produits manufacturés est publiée mensuellement (cf. indicateurs conjoncturels).

Autres postes du tableau entrées-sorties (TES)

Consommations intermédiaires: obtenues, le plus souvent, à partir de la production de la branche correspondante et de coefficients techniques.

Variations de stocks (agriculture, transports, combustibles et carburants, industrie hors énergie) : obtenues par solde entre les ressources et les emplois hors stocks (consommations intermédiaires, consommation finale, FBCF, exportations).

Impôts

Source : recouvrements mensuels des recettes de l'État et avis d'émissions de rôles des impôts locaux (DGFIP), données de l'ACOSS (Agence Comptable des Organismes de Sécurité Sociale) pour les impôts affectés à la Sécurité Sociale (CSG, etc.).

nota bene : la contribution sociale généralisée (CSG) est classée dans ce poste (et non avec les cotisations sociales).

Emploi et Salaires

Sources : statistiques trimestrielles sur l'emploi salarié (Dares-Unédic-Insee), enquête Acemo (Dares, Ministère du Travail), Comptabilité publique, ACOSS (Agence Comptable des Organismes de Sécurité Sociale).

Durée hebdomadaire théorique et volume horaire

Sources : enquête Acemo et enquête sur les très petites entreprises (Dares, Ministère du Travail), statistiques sur les jours maladies, maternité et accidents du travail (Caisse nationale d'assurance maladie).

Cotisations et prestations sociales

Sources : ACOSS (cotisations au régime général de la Sécurité Sociale) ; statistiques des caisses nationales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, et d'allocations familiales ; Unédic (cotisations et prestations chômage) ; autres organismes de protection sociale, DGFIP.

Tableau économique d'ensemble (synthèse)

Seuls les comptes des ménages et celui des entreprises et sociétés non financières font l'objet d'une publication détaillée.

Procédure d'élaboration

Les comptes nationaux trimestriels visent à fournir, à un rythme infra-annuel, une information macro-économique complète, relativement détaillée et cohérente avec les comptes annuels passés. Cette information (en valeur, en volume et en prix) est corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables afin de dégager les mouvements conjoncturels significatifs.

Cohérents avec les données des comptes annuels passés, les comptes trimestriels ont le même cadre conceptuel, celui du système de comptabilité nationale décliné au niveau européen (SEC 1995). Comme les comptes annuels, les comptes trimestriels sont publiés en volumes aux prix de l'année précédente chaînés.

Les comptes trimestriels sont construits sur la base d'indicateurs infra-annuels, selon les deux schémas suivants :

1 Si l'indicateur est en volume (ex : nombre d'immatriculations de véhicules neufs) :

- élaboration du compte en volume : indicateur brut de volume -> correction des variations saisonnières et des jours ouvrables -> indicateur cvs-cjo de volume -> étalonnage (ajustement économétrique permettant de passer de l'indicateur à la série correspondante des comptes) -> calage (ajustement sur les résultats des comptes annuels) -> compte en volume
- indicateur de prix : indicateur brut de prix -> correction des variations saisonnières -> indicateur cvs de prix
- élaboration du compte en valeur : indicateur en valeur = compte en volume * indicateur de prix -> étalonnage -> calage -> compte en valeur
- compte de prix = compte en valeur / compte en volume

2 - Si l'indicateur est en valeur (ex : indice de chiffre d'affaires), on calcule d'abord le compte en valeur. L'indicateur du compte en volume est alors le compte en valeur déflaté par l'indicateur de prix.

La méthode d'estimation est la même pour les Premiers résultats et les Résultats détaillés. Seul le nombre d'indicateurs extrapolés et le nombre de séries publiées pour le dernier trimestre différencie les deux estimations. En particulier, entre les deux publications, le dernier mois du trimestre des indices de

chiffres d'affaires et les deux derniers mois de données de l'assurance maladie en dates de soins deviennent disponibles. Les indicateurs manquants sont calculés soit au moyen de processus purement statistiques (ARIMA) soit en modélisant leurs évolutions à partir des enquêtes de conjoncture.

L'expérimentation de cette méthode a montré que depuis 1999, l'écart absolu moyen est de 0,04 point entre l'estimation de la croissance trimestrielle du PIB publiée lors des Premiers résultats et celle publiée lors des Résultats détaillés.

Révisions

Au fur et à mesure des publications successives, les comptes trimestriels peuvent être révisés du fait :

- des erreurs d'extrapolation des indicateurs non disponibles ;
- des révisions d'indicateurs bruts, en général sur le dernier trimestre mais pouvant aussi affecter les données sur une période d'un an ;
- de révisions de corrections de variations saisonnières ;
- quelquefois de révisions de méthodologie.

Si les données trimestrielles peuvent ainsi être modifiées depuis l'origine des séries, les données annuelles brutes qui en résultent ne le sont pas car elles sont calées sur les comptes annuels jusqu'au compte semi-définitif, pour les comptes des Administrations Publiques jusqu'au compte provisoire. Les comptes trimestriels intègrent les données de la nouvelle campagne de comptes annuels au moment de la publication des comptes annuels en mai de chaque année, avec la publication des Premiers résultats du premier trimestre de l'année en cours.

L'étude des révisions des taux de croissance trimestriels du PIB sur la période 1991-2006 a montré que la révision absolue moyenne de la croissance du PIB entre la toute première estimation et l'estimation publiée un an plus tard est de 0,15 pt. La révision absolue moyenne est de 0,21 pt au bout de deux ans et de 0,27 pt au bout de 3 ans, date à laquelle l'estimation peut être considérée comme stabilisée car le compte annuel définitif de l'année à laquelle appartient le trimestre considéré a été publié.